

## **Rapport du jury**

des concours externe et interne de contrôleur des services techniques  
de classe normale du Ministère de l'Intérieur  
- Session 2017 -

Le jury était composé de :

- Mme Alexia Thibault, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre mer, présidente du jury
- M. Redha Khaled, ingénieur principal des services techniques, vice-président du jury
- M. Lionel ARNAUD, ingénieur des services techniques
- Mme Isabelle BELLOT, ingénieure des services techniques
- M. Thierry CRUVEILLER, contrôleur des services techniques de classe exceptionnelle
- M. Didier CURT, ingénieur principal des services techniques
- M. Florent DOUCET, ingénieur des services techniques
- M. Arnaud LAMOTHE, contrôleur des services techniques de classe exceptionnelle
- M. Laurent PROST, contrôleur des services techniques de classe exceptionnelle
- Mme Cécile VILLEGAS, contrôleur des services techniques de classe supérieure

### **I – Les modalités du concours**

La session 2017 du concours de contrôleur des services techniques s'est tenue du 17 mai 2017, date de l'épreuve écrite, au 2 octobre 2017, date de publication des résultats d'admission.

Ce recrutement a proposé, pour le concours interne et externe, une épreuve écrite d'admissibilité de 4h dans la spécialité choisie par le candidat, sur la base d'un programme diffusé lors de la publication du concours.

L'épreuve orale d'admission était quant à elle composée d'une courte présentation de 5 minutes du parcours du candidat et suivie de 20 minutes d'échange avec le jury.

A noter, que ces 5 minutes de présentation sont réglementairement fixées par l'arrêté fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours pour le recrutement des contrôleurs des services techniques de classe normale du ministère de l'intérieur pour les externes, en revanche il ne le prévoit pas pour les internes. Le jury a dès lors pris la décision de demander aux candidats internes de commencer également leur épreuve orale d'admission par une présentation de 5 minutes.

### **II – Spécialités et nombre de postes**

Les spécialités de ce concours ont toutes été ouvertes en interne et externe, contrairement au concours de 2016 :

- Spécialité Armement (5 postes dont 3 internes)
- Spécialité Immobilier (32 postes dont 10 internes)
- Spécialité Logistique (9 postes dont 4 internes)
- Spécialité Automobile (5 postes dont 3 internes)

Le tableau récapitulatif du nombre de postes ouverts en interne et en externe par spécialité, ainsi que des inscrits, admissibles et admis, est intégré en annexe 1 du présent rapport.

### **III – Appréciations générales**

#### **A – spécialité ARMEMENT**

D'un point de vue formel sur l'épreuve écrite, il a été constaté un effort de présentation. Cependant, il apparaît clairement que les questions ne sont pas toujours comprises correctement par les candidats. De même, l'expertise et la technicité attendues à ce niveau de recrutement (catégorie B) sont insuffisantes pour une majorité des candidats (externe et interne). En conséquent, l'écart de notation entre les copies est important ; seules les plus hautes notes démontrent un très bon niveau.

Concernant l'épreuve d'admission, la finalité de l'exercice ne semble pas toujours connue (type de poste offert en sortie de concours, connaissances et compétences attendues, ...) et donne l'impression d'un manque de préparation et de motivation de certains candidats pour l'épreuve.

#### **B – spécialité BATIMENT**

L'épreuve écrite de cette spécialité a révélé des problèmes de présentation importants, notamment pour le report de la numérotation des questions sur les copies. De plus, un effort particulier doit être fourni par les candidats en orthographe et pour la conjugaison ; l'absence de maîtrise est difficilement justifiable pour un concours de catégorie B. Dans cette spécialité, il y a eu une minorité de très bonnes notes et de notes en dessous de la moyenne de l'épreuve. La majorité des copies se situait entre 10 et 12/20.

Concernant l'épreuve d'admission, les remarques sont similaires à celles de la spécialité armement. De plus, certains candidats ne semblent pas toujours maîtriser parfaitement les connaissances de base de la spécialité qu'ils présentent.

#### **C – spécialité LOGISTIQUE**

L'épreuve écrite de cette spécialité a révélé des problèmes importants (présentation, numérotation, orthographe, etc...). Le niveau attendu pour un concours de catégorie B n'a pas été atteint pour une majorité des candidats à l'épreuve d'admissibilité.

Néanmoins, l'épreuve d'admission a permis de sélectionner des candidats en capacité d'approfondir leurs compétences et connaissances. Il faut noter toutefois, comme pour les autres spécialités, un manque de curiosité et de préparation pour les épreuves d'admission. En effet, les candidats ont fait preuve d'une absence des connaissances de base de l'administration et de son environnement professionnel, à laquelle les candidats postulent.

#### **D – spécialité AUTOMOBILE**

Dans cette spécialité, le niveau des candidats à l'épreuve d'admission était correct.

Madame Alexia THIBAUT

Présidente du jury

### STATISTIQUES DE LA SESSION 2017

Spécialités	CONCOURS INTERNE					CONCOURS EXTERNE				
	NB DE POSTES	NB D'INSCRITS (*)	NB D'ADMISSIBLES	NB D'ADMIS		NB DE POSTES	NB D'INSCRITS (**)	NB D'ADMISSIBLES	NB D'ADMIS	
				Liste principale	Liste complémentaire				Liste principale	Liste complémentaire
<b>Armement</b>	3	9	7	2	0	2	12	6	2	2
<b>Bâtiment</b>	10	66	23	10	3	22	105	65	22	11
<b>Logistique</b>	4	72	12	4	3	5	81	17	5	5
<b>Automobile</b>	3	73	12	3	5	2	42	8	2	3

(\*) le pourcentage de présents toutes spécialités confondues est de 73 %

(\*\*) le pourcentage de présents toutes spécialités confondues est de 49 %